



**Contrat  
de Projets**

POLYNÉSIE  
FRANÇAISE | ETAT

2015-2020



Ministère du logement et de  
l'aménagement du territoire,  
en charge des transports  
interinsulaires

# SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## ENQUETE PUBLIQUE

### DU 7 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2019

## Archipel des îles Du Vent



# SOMMAIRE

- 1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays**
2. Diagnostic territorial, enjeux et défis du SAGE
3. Le schéma de l'archipel des Iles-Du-Vent
  - Document d'orientations générales
  - Schéma d'implantation des grands équipements d'infrastructures d'intérêt territorial
  - Trame verte et bleue
  - Principes d'aménagement



## Restructuration de Tahiti et des îles du Vent

+ 30 000 habitants  
+ 20 000 logements

### ÎLES SOUS LE VENT :

+ 7 500  
+ 3 750

Tourisme, Hôtellerie, Plaisance

### ÎLES DU VENT :

+ 15 000  
+ 12 400

R&D maritime, Services numériques, Réparation navale

### AUSTRALES :

+ 1 500  
+ 730

Agriculture, Sylviculture, Élevage

### MARQUISES :

+ 3 000  
+ 1 340

Patrimoine, Culture, Art

### TUAMOTU - GAMBIE :

+ 3 000  
+ 1 640

Pêche, Aquaculture, Perliculture, Phosphate

Développement des archipels, inversion des flux migratoires

Rayonnement régional  
Asie Pacifique

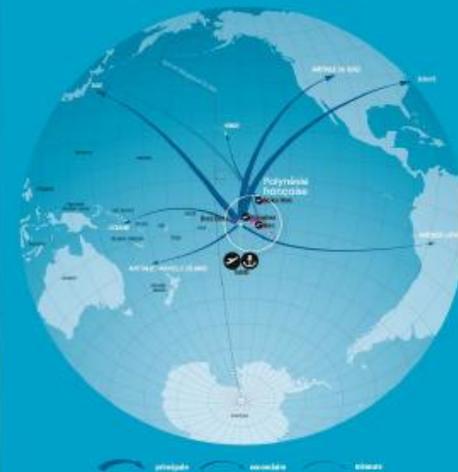
## SCHEMA D'ORGANISATION TERRITORIALE DU FENUA

1-Développer les archipels du Fenua à partir de leurs atouts locaux pour leur permettre d'être plus autonomes sans compromettre leur environnement

2-Restructurer la métropole tahitienne et diffuser sa croissance vers Raiatea pour conforter son attractivité et son dynamisme tout en améliorant sa qualité

3-Disposer d'autres accès aériens internationaux à Rangiroa, Hao et Nuku Hiva en bénéficiant d'une piste de décollage pour Faa'a

### RELATIONS INTERNATIONALES



### Relations aériennes & maritimes intérieures

relation principale  
relation secondaire

Tahiti  
Raiatea  
pôle de desserte

aire de desserte

aire de diffusion/répartition de la croissance tahitienne

Nombre d'habitants par île  
augmentation de la population  
population existante



# SOMMAIRE



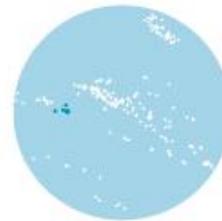
1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays

**2. Diagnostic territorial, enjeux et défis, forces et faiblesses des Iles-Du-Vent**

3. Le schéma de l'archipel des Iles-Du-Vent

- Document d'orientation générale
- Schéma d'implantation des équipements
- Trame Verte et Bleue
- Principes d'aménagement





## ÉTAT DES LIEUX

DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

### CHIFFRES CLÉS

75 % de la population polynésienne

- 3 ÎLES HABITÉES  
200 714 habitants en 2012  
+ 0,9 % de croissance par an (2010 - 2012)
- 54 % DE LA PRÉOCCUPATION TOURISTIQUE DU FEMUA  
316 660 visiteurs en 2010 (chiffres de l'Institut de la Statistique de la Nouvelle-Calédonie)  
47 % de la population d'accueil à Tahiti  
6 299 lits (chiffres de l'Institut de la Statistique de la Nouvelle-Calédonie)
- 1 320 KMP : TERRES ÉMERGÉES  
34 % du territoire du FEMUA  
23,1 KMP de terres agricoles exploitables  
1,8 % de terres forestières  
169 4 îlots de presqu'île ouverts contre 77 pour la France (population représentative par îlot) et 100 pour la Nouvelle-Calédonie
- 260 KMP : LAGONS  
2 % de la surface émergée du FEMUA  
700 4 îlots de presqu'île ouverts contre 11 pour la France (population représentative par îlot) et 100 pour la Nouvelle-Calédonie

### Mode d'occupation du territoire

#### Espaces naturels

- Terrestres**
  - Végétation haute
  - Végétation basse
  - Métal
  - Mats forestiers
- Aquatiques**
  - Lagons et plateaux récifaux
  - Sau douce
  - Mats coralliens

#### Espaces anthropiques

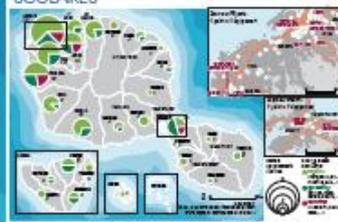
- Urbains**
  - Habitat individuel
  - Habitat collectif
  - Mats urbains
  - Activité
  - Équipement public
  - Infrastructures de transport
  - Terrain nu
- Agricoles**
  - Silviculture
  - Agriculture
  - Agropastorale

- Éléments territoriaux**
  - Cours d'eau
  - Cratères de rivières (de 50m)
  - Limite de commune associée



### ÉQUIPEMENTS PUBLICS

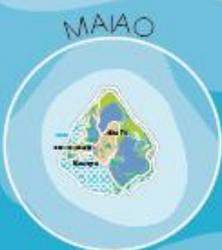
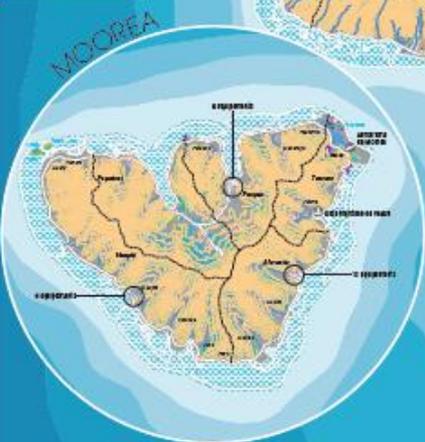
#### SCOLAIRES

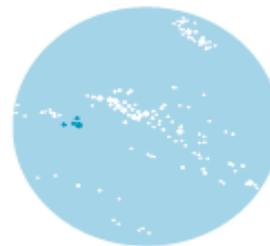


#### SANITAIRES



#### SOCIAUX

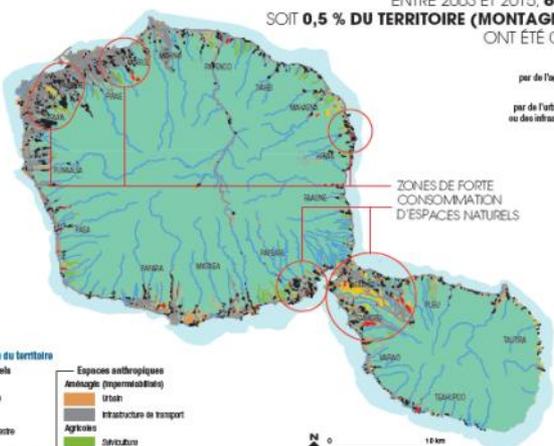




CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS

À TAHITI

ENTRE 2003 ET 2015, 689 HECTARES  
SOIT 0,5 % DU TERRITOIRE (MONTAGNE & LAGON)  
ONT ÉTÉ CONSOMMÉS

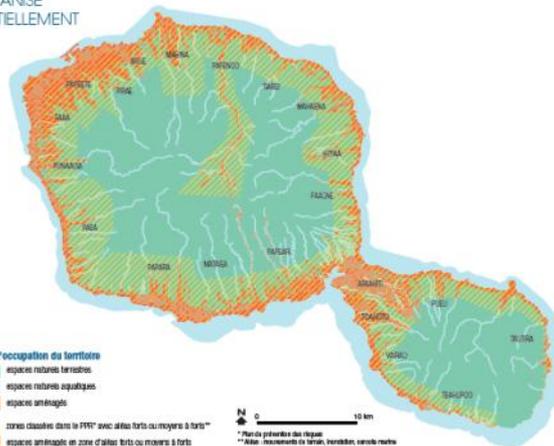
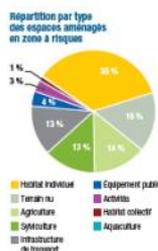


ZONES DE FORTÉ CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS

ESPACES AMÉNAGÉS EN ZONE À RISQUES

À TAHITI

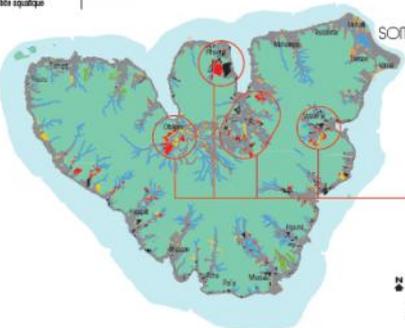
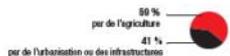
52 % DE L'ESPACE URBANISÉ  
SITUÉ EN ZONE POTENTIELLEMENT  
À RISQUES\*\*



\* Plan de prévention des risques  
\*\* Alertes: inondabilité de terrain, versants, vents/météo

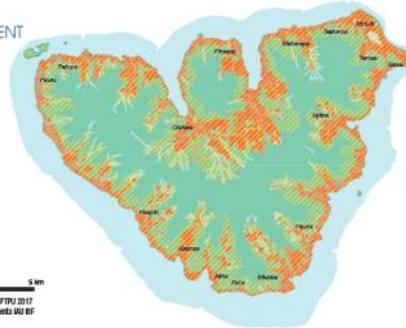
À MOOREA

ENTRE 2007 ET 2015, 233 HECTARES  
SOIT 1,2 % DU TERRITOIRE (MONTAGNE & LAGON)  
ONT ÉTÉ CONSOMMÉS



ZONES DE FORTÉ CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS

60 % DE L'ESPACE URBANISÉ  
EST SITUÉ EN ZONE POTENTIELLEMENT  
À RISQUES\*\*



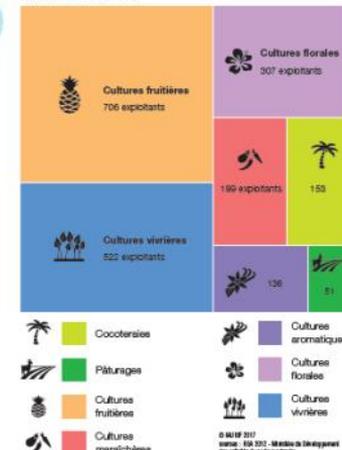
\* Plan de prévention des risques  
\*\* Alertes: inondabilité de terrain, versants, vents/météo

ACTIVITÉS AGRICOLES DES ÎLES DU VENT

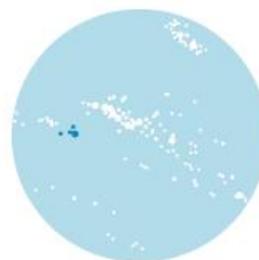
SURFACES AGRICOLES UTILISÉES



EXPLOITANTS



© IAU ÎF 2017  
source : IAU ÎF 2017 - Ministère de l'Équipement des Infrastructures et de l'Énergie



FORCES & ATOUTS

OPPORTUNITÉS & PROJETS

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

Niveau  
d'équipement  
**sanitaire**  
globalement satisfaisant  
dont CHFF ultramodernes  
et très performant

Important  
**hub aéroportuaire international**  
de Fa'a'a capable d'accueillir tout type d'avions  
(de ligne comme jets privés)

Paysages de montagne et de vallée  
encore très naturels et littoraux  
du « **Tahiti rural** »  
et de **Moorea**  
encore préservés

Travaux en cours  
de **modernisation aéro-gare**  
et de mise en sécurité  
contre les inondations  
« changement de gestionnaire »

Potentiel  
pour le développement  
de l'**écotourisme**

Niveau  
d'équipement  
**scolaire**  
satisfaisant  
(dont plusieurs lycées et l'UPF)

Important  
**hub portuaire** de Papeete  
avec gare maritime moderne,  
ports de commerce et de plaisance  
capables de traiter marchandises et croisiéristes

**Assainissement collectif public**  
à Papeete, Punaauia et Moorea  
(accordement partiel à une STEP,  
actualisation du SCAEU  
pour Fa'a'a et SCAEU  
en cours à Piroe, Arue et Mahina)

**Schéma directeur**  
de réorganisation et d'optimisation  
du fonctionnement  
du **Port autonome**

Gestion intégrée  
des **sites prioritaires**  
pour la conservation  
de la **biodiversité**

**Contrat de ville 2015-2020**  
de Papeete

Émergence d'un **pôle économique urbain**  
à Taiarava capable de structurer  
le bassin de vie de la grande île  
et de contrebalancer celui de Papeete

**SMO**  
pour le traitement  
des déchets ménagers et non ménagers  
Malgréant toutes les communes (sauf Fa'a'a)  
Gestion des déchets  
concentrée sur Tahiti  
CET, CRT, plateforme de compostage, etc.

**Résorption de l'habitat insalubre, rénovation de quartiers jugés prioritaires et projets de renouvellement urbain**

Projet  
de **hub de pêche**  
et des métiers de la mer  
de Forasoa

Augmentation  
du nombre de communes  
distribuant de  
l'**eau**  
de **qualité potable**

Connection Internet haut-débit  
assurée par le **câble Honotua**,  
incubateur de PME numériques  
et école de jeu vidéo de la CCISM,  
dotocenter

**30%**  
des **besoins** électriques  
assurés par  
**hydroélectricité**

Potentiel  
de **développement**  
pour des **PME**  
de l'industrie numérique

Optimisation  
de la **collecte déchets**  
dans plusieurs communes  
Projet de CET de Fa'a'a

**Musées** de Tahiti  
et des îles à **Puna'auia**

Dynamisme  
du **pôle résidentiel et commercial**  
de Punaauia  
dans l'agglomération de Papeete

Quelques communes  
dotées de **PGA**  
permettant de classer  
certaines sites en « zone naturelle protégée »

**Projet de TCSP**  
dans l'agglomération de Papeete  
et mise en œuvre d'un service public  
de transports en commun  
en **2018**  
(compensation des charges  
des transporteurs par le Pays)

**Projets touristiques**  
importants à Papeete, Moorea  
et surtout Ouhirao (« Village Tahitien »).  
Développement de l'**écotourisme**  
dans les secteurs plus touristes des Îles Du Vent

**Croissance démographique**  
modérée

**Hôtels de grand standing**  
de réputation internationale luxueuse

**Ouverture d'une carrière matériaux**  
de permettant de aléger  
les extractions en rivière

Projet de **réhabilitation du centre-ville** de Piroe  
(Plaine du Taarone)

**CRSD** proposant  
des réserves foncières  
importantes à **Arue**  
bien localisées pour de nouvelles  
activités économiques

Mise en œuvre de **solutions de génie végétal**  
pour restaurer  
les berges de rivière



# FAIBLESSES & HANDICAPS

# MENACES & RISQUES

## SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

## ÉCONOMIE

## ENVIRONNEMENT

## SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT

## ÉCONOMIE

## ENVIRONNEMENT

**Absence de servitude marquisienne**, privatisation du littoral, rareté des grands espaces publics, accès privatif aux espaces naturels de montagne

**Urbanisation et de gestion de l'espace peu cohérentes**, absence de stratégie et de gouvernance d'agglomération, découpage communal favorisant le communautarisme et l'isolement

Étendue et qualité de service du **réseau de TC très insatisfaisante**, ségrégation spatiale entre habitat et activités, engorgement du trafic routier, stationnement non géré

« **Spirale** » socioéconomique **négative** pour Papeete : saturation du trafic routier et augmentation de l'insécurité dans le centre-ville

**Prix/loyers des logements inabordables** pour la majorité de la population

**Besoins en logement non satisfaits**, opportuniste foncier, vacance élevée dans le parc collectif privé

**Multiplication sensible des grandes surfaces**

**Pressions urbaines agricoles** sur les surfaces de la presqu'île et à Papeara

**Faible mise en valeur touristique** de la destination Tahiti, malgré sa forte fréquentation

**Problème d'accessibilité, de maîtrise des risques et d'enclavement des zones d'activités**

**257 décharges recensées** sur Tahiti et Moorea dont la décharge communale de Faa'a

Nombreuses **friches industrielles et hôtelières**

**Extractions de matériaux** dans les rivières et artificialisation des berges

Nombreuses **zones inondables** par débordement des rivières (dont l'aéroport de Faa'a)

**Envahissement par espèces végétales exogènes** au détriment des formations végétales primaires, invasion de la petite fourmi de feu

**Dégradation paysagère et environnementale** de certaines portions du littoral, tassements et érosion des planées urbanisées

6

5

4

3

2

1

**Accès très difficile** aux **plages** et grands **espaces naturels** : loisirs récréatifs très contraints, confinement du front de mer de Papeete par la criée

**Étalement urbain, absence de cohérence** de mise en des projets / investissements, non mutualisation des grands équipements, gaspillage de fonds publics

**Augmentation des déplacements** contraints, coût pour le **budget** des ménages, temps perdu dans les embouteillages

**Perte d'attractivité et dégradation** du cœur de l'agglomération tahitienne

**Fracture sociale et territoriale** spécialisation des communes et des quartiers

**Accroissement de l'habitat insalubre** des bidonvilles, des triches en centre-ville de Papeete, de la population SDF

**Pollutions diverses** des sols, des eaux souterraines, des rivières et des lagons

**Fragilisation ou destruction** du tissu de **commerce de proximité**

**Difficulté pour maintenir** ou développer les **exploitations agricoles** encore actives à Tahiti

Aléa d'**inondation** accru du fait de l'urbanisation à proximité des lits des rivières

**Fragilisation ou destruction** du tissu de **commerce de proximité**

**Incidences négatives** sur l'agriculture et l'écotourisme

**Difficulté pour maintenir ou développer** les **exploitations agricoles** encore actives à Tahiti

**Pollution, érosion, disparition** des fenêtres de vue, impact négatif sur les récifs frangeants et développement de la ciguatera



# ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES ILES DU VENT

## PRINCIPAUX ENJEUX SOCIOCULTURELS ET D'EQUIPEMENT

- **Habitat précaire et logement social**
  - Comment répondre à la forte demande de logements sociaux essentiellement concentrée dans l'agglomération de Papeete ?
  - Quelle politique foncière et quels types d'aides technique et financière pour favoriser la construction/autoconstruction de logements à coût abordable ?
  - Comment mobiliser les friches urbaines existantes ? Comment résorber les poches de bidonvilles de Papeete ?
- **Urbanisme :**
  - Comment restructurer le développement de l'agglomération de Papeete et lui redonner de la qualité urbaine pour améliorer son image et son attractivité en tant que métropole du Fenua ?
  - Comment et où aménager des espaces publics de référence ?
  - Quel développement pour le pôle de Taravao et pour la Presqu'île ?
- **Infrastructures/réseaux :**
  - Comment améliorer les réseaux de voiries structurantes et leur maillage, et les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales ?
- **Déplacements :**
  - Comment améliorer les conditions de déplacement et de stationnement dans l'agglomération de Papeete ?

# ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES ILES DU VENT

## PRINCIPAUX ENJEUX ECONOMIQUES

- **Économie bleue :**
  - Comment faire de Tahiti un grand cluster de R&D pour les nouvelles activités maritimes dans le Pacifique sud ?
  - Comment réaménager le port de Papeete et quelles complémentarités d'activités trouver avec celui de Fagatea ?
- **Foncier et immobilier d'activités :**
  - Comment inciter à la production de foncier et d'immobilier économique adapté aux besoins des entreprises locales ?
  - Quelles complémentarités entre le CRSD et la stratégie d'agglomération du Grand Papeete ?
  - Comment mobiliser le foncier disponible en milieu urbain ?
- **Friches économiques et immobilières :**
  - Comment limiter les effets d'aubaines et systèmes de rente, générateurs de friches consommatrices d'espaces et destructives en termes d'image ?
  - Comment reconverter les friches industrielles ?
- **Tourisme :**
  - Comment valoriser les espaces agricoles et naturels par un tourisme vert ?
  - Comment développer le tourisme d'affaire dans les Îles du Vent ?

# ENJEUX FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DES ILES DU VENT

## PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ENERGETIQUES

- **Ressource en eau :**
  - Comment protéger les nappes phréatiques contre les pollutions et gérer les captages ?
  - Comment réduire les rejets d'eaux usées non-traitées et les décharges sauvages ?
- **Énergie :**
  - Comment diminuer la dépendance aux énergies fossiles et augmenter la part des renouvelables dans le mix énergétique tahitien ?
- **Déchets :**
  - Comment rationaliser la collecte et le traitement des déchets industriels et ménagers produits dans les îles du Vent, mais aussi le recyclage des déchets valorisables issus des archipels ?
- **Littoral :**
  - Comment lutter contre l'érosion côtière sans recourir à des solutions structurelles lourdes ?
  - Comment favoriser un accès public aux plages ?

# JUSTIFICATION DES CHOIX DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU FENUA DANS LES 20 PROCHAINES ANNEES

## DÉFIS PRIORITAIRES POUR LES ILES DU VENT



- Des **services de transports** plus efficaces et unifiés entre/sur Tahiti et Moorea



- Une **politique de l'Habitat** ambitieuse dans l'archipel
- Un **développement urbain** sur Tahiti mieux planifié



- Un centre-ville de Papeete réhabilité
- Un **port multifonctionnel** agrandi et modernisé à Papeete et un hub portuaire complémentaire à Faratea

- Des **connections à l'Internet haut-débit** renforcées
- Le **Village Tahitien** et le **complexe hôtelier** du golf de Moorea

- Des projets de **production d'EnR** pour accroître l'indépendance énergétique de l'archipel et mettre en œuvre l'Accord de Paris

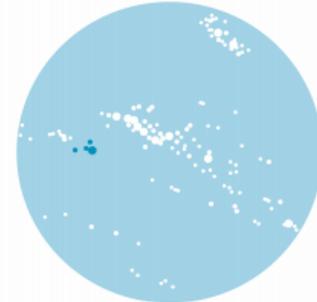


# ENJEUX ET DÉFIS

LE DÉVELOPPEMENT DES 20 PROCHAINES ANNÉES

# ÎLES DU VENT

NI'AMATA'I



## SOCIÉTÉ / CULTURE / ÉQUIPEMENT



### Habitat précaire et logement soci

- Comment répondre à la forte demande de logements sociaux essentiellement concentrée dans l'agglomération de Papeete
  - Quelle politique foncière et quels types d'aides techniques et financières pour favoriser la construction/autoconstruction de logements à coûts abordables
  - Comment mobiliser les friches urbaines existantes
- Comment résorber les poches de bidonvilles de Papeete

### Urbanisme

- Comment restructurer le développement de l'agglomération de Papeete et lui redonner de la qualité urbaine pour améliorer son image et son attractivité en tant que métropole du Futur
- Comment et où aménager des espaces publics de référence

### Infrastructures/réseau

- Comment améliorer les réseaux de voiries structurantes et leur maillage, et les réseaux d'eau potable et d'eaux usées et d'eaux pluviales

### Déplacements

- Comment améliorer les conditions de déplacements et de stationnement dans l'agglomération de Papeete

## ENVIRONNEMENT



### Ressource en eau

- Comment protéger les nappes phréatiques contre les pollutions et gérer les captages?
  - Comment réduire les rejets d'eaux usées non-traitées et les décharges sauvages?

### Énergie

- Comment diminuer la dépendance aux énergies fossiles et augmenter la part des renouvelables dans le mix énergétique tahitien?

### Déchets

- Comment rationaliser la collecte et le traitement des déchets industriels et ménagers produits dans les Îles-Du-Vent, mais aussi le recyclage des déchets valorisables issus des archipels?

### Littoral

- Comment lutter contre l'érosion côtière sans recourir à des solutions structurelles lourdes?
  - Comment favoriser un accès public aux plages?

## ÉCONOMIE



### Économie bleue

- Comment faire de Tahiti un grand cluster de R&D pour les nouvelles activités maritimes dans le Pacifique sud?

### Foncier et immobilier d'activités

- Comment inciter à la production de foncier et d'immobilier économique adaptés aux besoins des entreprises locales?
  - Quelles complémentarités entre les CRSD et la stratégie d'agglomération du Grand Papeete?

### Friches économiques et immobilières

- Comment limiter les effets d'aubaines et systèmes de rentes, générateurs de friches consommatrices d'espaces et destructives en termes d'image?
  - Comment reconverter les friches industrielles?

### Tourisme

- Comment valoriser les espaces agricoles et naturels par un tourisme vert?
  - Comment développer le tourisme d'affaires dans les Îles du Vent?

## DÉFIS

# DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

### Aménager le Village Tahitien

- Faire de cette opération une réussite touristique mais aussi un projet architectural et urbain de qualité au profit des tahitiens

### Réaliser un prototype de Cité flottante

- Faire du projet du Seasteading Institute un démonstrateur de nouvelles technologies permettant de vivre en symbiose avec la mer et un incubateur d'activités génératrices d'emplois

### Élaborer un SCOT pour le Grand Papeete

- Proposer un projet d'agglomération cohérent intégrant l'habitat, les activités, les équipements, les transports et les espaces publics

### Faire renaître le centre-ville de Papeete

- Réaménager le front de mer et les interfaces entre ville et port, travailler sur le stationnement et l'espace public pour favoriser la piétonisation du cœur de la ville

### Développer des services de transports efficaces et unifiés entre/sur Tahiti et Moorea

- Améliorer durablement les infrastructures et services de transport en commun et leur intermodalité pour assurer la continuité des déplacements entre le Grand Papeete et Moorea d'une part et Taravao d'autre part.

# SOMMAIRE

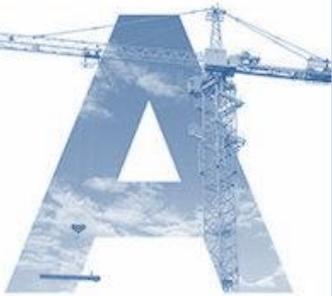


1. Le scénario de référence, socle du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Pays

2. Diagnostic territorial, enjeux et défis du SAGE

**3. Le schéma de l'archipel des Iles-Du-Vent**

- **Document d'orientations générales**
- **Schéma d'implantation des grands équipements d'infrastructures d'intérêt territorial**
- **Trame verte et bleue**
- **Principes d'aménagement**



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

Archipel le plus peuplé (207 000 habitants, 75% de la population), le plus concentré, principal moteur du développement économique de la Polynésie

- ✓ L'archipel des Iles-du-Vent est restructurée et son attractivité est renforcée, grâce à un rééquilibrage opéré entre espaces urbanisés, activités économiques, lieux de culture et de loisir.
- ✓ La préservation de l'environnement, la lutte contre les pollutions, la transition énergétique, les déplacements, font l'objet de politiques innovantes et résolument tournées vers l'avenir.



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

- **Rééquilibrage du développement** entre le **centre** et la **périphérie** :
  - **Déconcentration de la formation professionnelle** dans les autres archipels et concentration sur **vocations émergentes ou nouvelles** (services, numériques, réparation navale, R&D maritime, ...)
  - Nouvelles activités stimulées par **équipements spécifiques** et **politiques fiscales incitatives**
- Confortement du **tourisme balnéaire** (village Tahitien), de l'**enseignement supérieur**, de l'**agriculture biologique** et de l'**écotourisme** (formations et aménagements).
  - Presqu'île Taiarapu : Structure de gestion et de projet intercommunale soutenue par le Pays de type **parc naturel régional**
  - Taravao : pôle de services et d'habitat de la Presqu'île, aménagement centre-ville
- **Restructuration de l'agglomération de Papeete** : action conjointe sur son cœur, ses espaces publics, relocalisation de certains lycées, aménagement de ses centralités secondaires et restructuration de ses quartiers « spontanés » ou sous-équipés.
  - **Réaménagement du centre** de Papeete : zone piétonne, front de mer, **projet urbain intégré** avec accent sur la qualité des espaces publics, revitalisation commerciale, pacification et organisation du stationnement automobile.

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

- **+ 15 000 personnes en 2040 (+12 000 logements)** : réparties dans des secteurs urbains équipés en VRD, proches des pôles de transports ainsi que dans le parc de logements vacants réhabilités et remis sur le marché
  - Construction de logements OPH, auto-construction fare MTR
  - Petits immeubles collectifs dispersés dans le tissu urbain
- **Modernisation de l'aéroport** de Faa'a et du port de Papeete, sécurisation contre les aléas climatiques et technologiques.
- Amélioration de la **mobilité dans l'archipel** :
  - Déplacements plus fiables, courts, sobres en carburants => plus économiques et écologiques
  - Modes de transports « actifs » (marche et vélo pour les trajets de proximité) transports en commun (bus, ferries et bateaux-bus pour les trajets plus longs)
  - Covoiturage
- Couverture **en téléphonie mobile 4G**, prochainement 5G
  - Développement d'entreprises de l'économie numérique encouragé
  - politiques fiscales attractives
  - Construction de « datacenters » et d'un bâtiment « totem » permettant le regroupement sous un même toit des grands acteurs de cette filière.
  - Campus d'entreprises aménagé à Moorea pour accueillir un centre de recherche-développement d'une grande entreprise de la net-économie.

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## DOCUMENT D'ORIENTATIONS GENERALES

1. Insularité
  - A. Les liaisons interinsulaires et le désenclavement des îles
  - B. « L'économie bleue »
2. Habitabilité
  - A. Urbanisme & logement
  - B. Activités économiques (terrestres)
  - C. Transports & déplacements (terrestres)
  - D. Voiries, réseaux & production d'énergie
  - E. Equipements & services publics
  - F. Services publics environnementaux
  - G. Culture, patrimoine & sport
3. Vulnérabilité
  - A. L'exposition aux risques naturels ou technologiques des populations et des biens
  - B. L'exposition des milieux naturels aux pressions humaines

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 1. INSULARITÉ

### A. LIAISONS INTERINSULAIRES – DÉSENCLAVEMENT

#### Liaisons aériennes

- **Confortement, sécurisation, modernisation** de l'aéroport de Faa'a :
  - **Adaptation de la plateforme** pour l'accueil de nouvelles compagnies : études de faisabilité
  - Aménagement de **zones de stationnement des bus** de la ligne structurante **Outumaoro-Papeete-Arue**, préfigurant le futur axe de TCSP à grande capacité du Grand Papeete
  - Prolongement du chenal existant à l'ouest de la plateforme pour **l'accostage de la future navette maritime Puna'auia-Papeete-Arue** au plus près du terminal passagers.
  - **Protection contre l'élévation du niveau de la mer** : digue de ceinture ou remblai pour rehausse de la plateforme
- **Maintien de l'aérodrome de Moorea-Temae** pour y accueillir des vols à la demande par avion-taxi (avec des formalités de sécurité allégées) et garantir une solution de transport alternative en cas de problème technique affectant les navettes maritimes.

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 1. INSULARITÉ

### Liaisons maritimes

- Sécurisation, modernisation du PAP, transfert des cuves de carburant, construction **terminal croisiéristes** place Vaiate, réaménagement **esplanade Jacques Chirac**
- Navettes maritimes Tahiti-Moorea : **augmenter l'amplitude horaire** des services
- Créer un nouveau service entre la **marina de Punaauia** et la **gare maritime de Vaiare**.
- **Reconstruction** de la gare maritime de **Vaiare**
- **Navette Arue-Punaauia** à moyen terme, navette Taravao-Punaauia à long terme
  - **construction d'un terminal** au village Tahitien ou à la marina de Punaauia
  - études de **faisabilité technico-économique** et **contrats DSP**

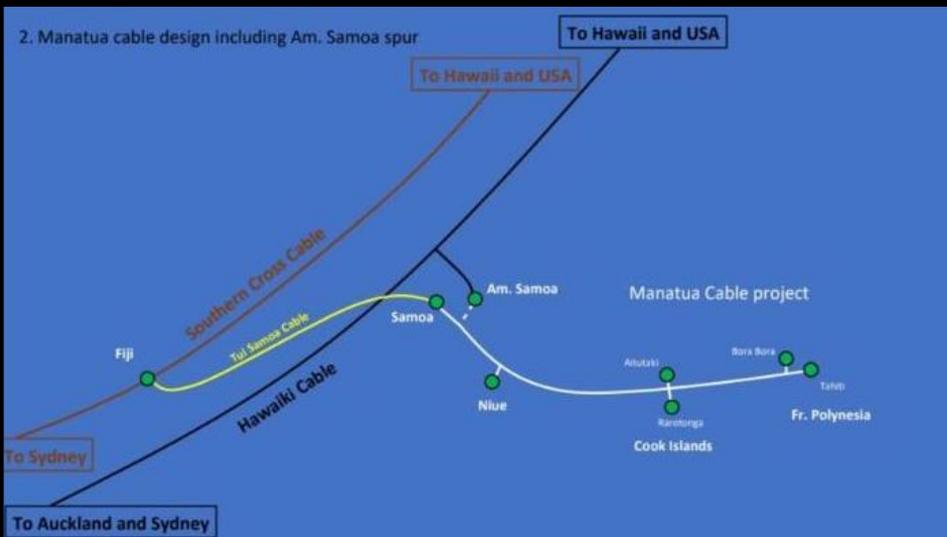


# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 1. INSULARITÉ

### Télécommunication et services numériques – SMART Polynesia

- Poursuite du **déploiement de la fibre optique terrestre** à Tahiti et Moorea en ciblant les communes ou secteurs résidentiels les plus peuplés et les équipements prioritaires
- Usage des **TIC** et **services numériques** : e-administration, télémédecine, télé-enseignement
- **Espaces publics numériques** (EPN) dans le grand Papeete dotés de matériel informatique, d'une connexion Internet à haut débit et bénéficiant à certaines heures, de la présence d'un animateur/formateur



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 1. INSULARITÉ

### B. ECONOMIE BLEUE

#### Transport et réparation navale

- Rôle stratégique du **Port Autonome de Papeete**
- Soutien du projet du « **Pôle polynésien de réparation navale** » (Cluster maritime) car les Îles du Vent ont une compétence industrielle reconnue
- Création d'une **formation professionnelle** dans ce segment



#### Croisière et plaisance

- Accueil des plaisanciers, construction d'un **terminal de croisière** à côté de l'actuelle gare maritime de Papeete
- Développement des **marinas et aires de carénage**
- Service de **repérage et de destruction des bateaux abandonnés**



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 1. INSULARITÉ

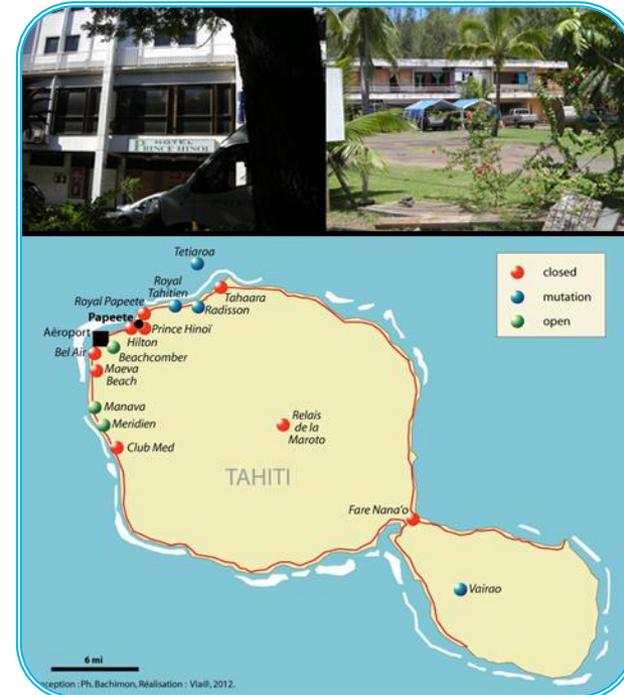
### B. ECONOMIE BLEUE

#### Tourisme balnéaire

- Maintien et développement du rôle de **Moorea** dans ce secteur (hôtellerie et activités balnéaires)
- Réaménagement des **sites hôteliers en friche** pour limiter la privatisation et l'artificialisation du littoral
- Le **Village Tahitien**, nouveau moteur du développement du tourisme balnéaire à Tahiti (et dans les îles).

**Pêche et aquaculture** : maintien de l'équilibre entre les différentes formes de pêche

- **Modernisation de la flotte de thoniers**
- Soutien de l'**aquaculture** et de la **pisciculture** :  
Zone biomarine de Faratea à Taiarapu Est



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 1. INSULARITÉ

### B. ECONOMIE BLEUE

**R&D maritime** : renforcement des liaisons inter et intra-archipels

- **Développer de nouvelles technologies de propulsion et de construction navale**, mobiliser des financements publics et privés pour réaliser des démonstrateurs de navires plus rapides et/ou économes en carburant
- **Renforcement du rôle et des moyens de l'UPF** : formations technologiques en lien avec des IUT ou grandes écoles françaises (telles que l'ENSTA\* Brest) et/ou européennes (telles que le l'Université de Delft aux Pays-Bas).



\*ENSTA : école nationale supérieure de techniques avancées

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### A. URBANISME ET LOGEMENT

#### Centralités urbaines (Papeete)

- **Réaménagement du centre-ville de Papeete** : front de mer dans le prolongement des aménagements de Paofai, avec jardins publics, promenades, commerces, équipements de loisirs, fare potee...etc
- Réaliser à l'interface entre le port et le **centre de Papeete** un **projet urbain intégré**, mettant l'accent sur la qualité des espaces publics, la revitalisation commerciale, la pacification de la circulation, l'organisation du stationnement automobile,



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### A. URBANISME ET LOGEMENT

#### Centralités urbaines (hors Papeete)

- Pour les autres communes ou centres urbains, **identifier le ou les sites les plus propices à l'aménagement de centralités urbaines adaptées et « multifonctionnelles »**
- Les **PGA** devront dans les 5 ans à venir proposer des **orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** permettant d'atteindre ces objectifs.

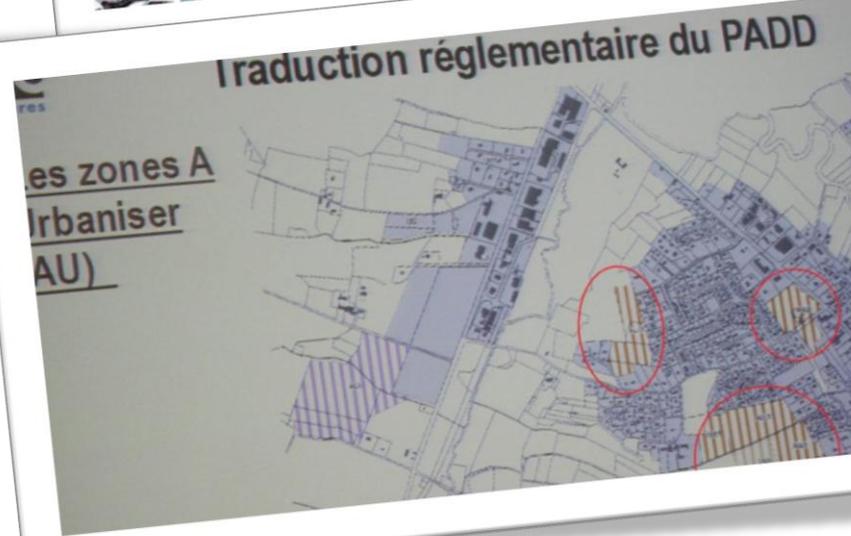


# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

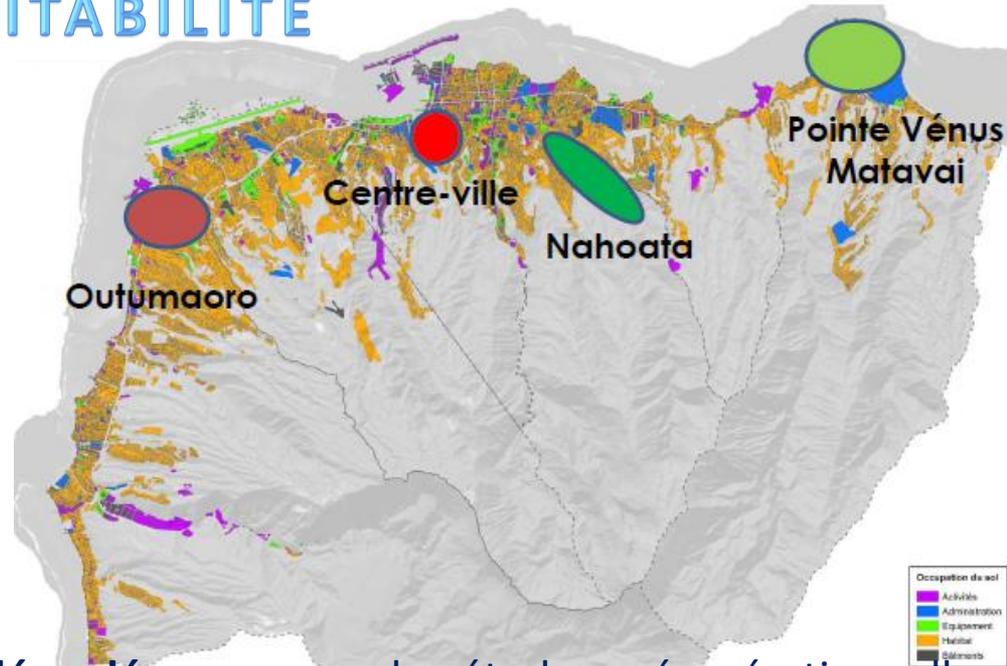
**Logement et foncier** (+12 400 logements)

- Réalisation  $\approx$  **620 logements par an en résidences principales**
- Viabilisation de 540 Ha dans les Îles du Vent d'ici à 2040.
- Les **zones à urbaniser, règles de densité et d'occupation du sol** sont à définir dans les **PGA**
- **A court terme:**
  - **Rachat de clés en VEFA** (vente en état futur d'achèvement) par l'OPH : + 600 logements sociaux
  - Le « **Plan 3 000 logements** » ciblera **particulièrement les Îles du Vent**, au vu des besoins actuels (quartiers insalubres, familles en attente de logement...etc.)



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE



### Logement et besoins fonciers

- **Rénovation urbaine des quartiers très dégradés** : engager des études pré-opérationnelles dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage du Pays associant très étroitement les communes, sur des secteurs sélectionnés dans les quartiers prioritaires :
  - Outumaoro à Punaauia, vallée de Nahoata à Pirae, Iti Mahana à Mahina, Hotuarea à Faa'a,
  - Requalification du parc privé de l'hyper centre de Papeete
  - Réaménager le site de l'ancien hôpital de Mamao et requalifier le quartier insalubre situé à l'arrière.
- Intégration d'une **offre de logements saisonniers pour les résidents temporaires** (des îles...etc.)

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### B. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (TERRESTRES)

Désengorgement de l'agglomération de Papeete : **Les communes** qui seront **traversées par la future route du Sud** (ou route de la côte Ouest) doivent identifier des sites de plusieurs hectares d'un seul tenant pour **aménager des zones d'activités** et réserver les **emplacements nécessaires dans leur PGA**.

#### ECONOMIE NUMÉRIQUE

- Développement à Tahiti d'un **pôle numérique** fédérant l'ensemble des acteurs de la filière digitale : étudiants du Studio Poly3D, chercheurs, formateurs, startup et entreprises polynésiennes (voire même océaniques), < [SDAN](#)
- Regroupement au sein d'un **bâtiment « iconique »**, relié au réseau internet à haut débit et installé dans un cadre urbain naturel et attractif.
- **Accueil d'entreprises du net sur Moorea** (définition du site à prévoir)
- Mise en œuvre d'un **cadre fiscal incitatif**, de **subventions** et de **moyens logistiques** (datacenters)
- **promotion active des atouts de la Polynésie** auprès des acteurs du secteur



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### AGRICULTURE

Production locale de qualité pour la consommation locale

➤ **Renforcement durable** des « circuits courts » d'approvisionnement

➤ **Reconversion progressive** des exploitations pour obtenir des **labels de qualité « biologique »** et commercialisation dans le cadre de contrats/conventions d'achat passés avec les distributeurs.

➤ **Industrialisation à petite échelle** de certaines productions (comme le lait de Taravao ou l'ananas de Moorea)

**Réserves foncières agricoles inscrites dans les PGA**



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### ECOTOURISME

- Nouveaux produits hôteliers, diversification de l'offre adaptée à de nouvelles clientèles et divers profils : **écolodges** dans les vallées montagneuses pour randonneurs et amateurs de **tourisme de nature**
- « Parc naturel de la Presqu'île de Tahiti » : **préservation et valorisation économique** de son environnement rural remarquable.
  - Expérimentation d'une forme de **gestion territoriale durable** ayant fait ses preuves dans les parcs naturels régionaux (PNR) métropolitains.



*Ce classement spécifique devrait augmenter sa visibilité touristique et lui permettre de disposer sur place d'une petite équipe d'experts intervenant en conseil auprès des communes et des particuliers, installée dans une « maison du parc ».*

*Cet équipement, outre des bureaux, pourrait accueillir le syndicat d'initiative et un écomusée du Tahiti rural .*

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### Construction en bois

➤ **Développement de la construction résidentielle en bois de pin des caraïbes** : nécessaire pour **valoriser cette ressource naturelle renouvelable plantée dans tous les archipels** par le SDR, **diminuer les importations** de matériaux de construction et **créer des emplois**

➤ **Production / rentabilité** : petite filière industrielle, à l'échelle des besoins de la Polynésie

- **Traitements** insecticides et fongicides efficaces et écologiques
- **Standardiser** et **pré-fabriquer** les éléments (*panneaux de façade, planchers, charpentes, toitures*) pour proposer des fare OPH / MTR en kit susceptibles d'être « auto-construits »
- **Acheminement par bateau** du bois scié en **provenances des Marquises, Iles-sous-le-Vent et des Australes** pour transformation sur Tahiti
- Kits de construction acheminés dans les autres îles par les goélettes, voire exportés dans d'autres pays voisins.



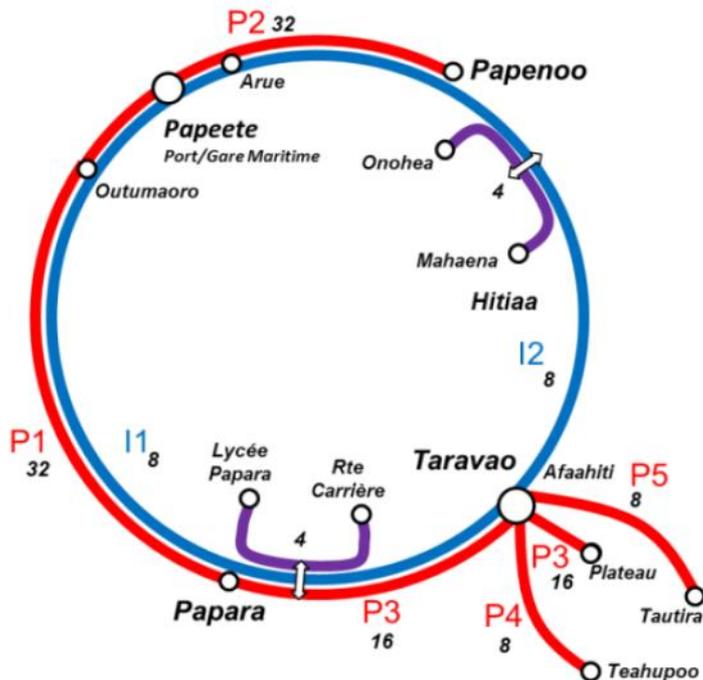
# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### C. TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS(TERRESTRES)

Muter du transport « tout voiture » vers le transport- collectif

- Mise en œuvre déterminée des orientations du schéma directeur des transports collectifs et des déplacements durables de Tahiti
- Inscription dans les **PGA** des **emplacements réservés** pour la réalisation de ces différents aménagements viaires.



- **Grand Papeete** : réseau de bus maillé et structuré à partir d'une double colonne vertébrale est-ouest
- Mise en service sur le **site propre de TC** entre **Arue et Outumaoro** d'un bus à haut niveau de service ou un tramway pouvant effectuer jusqu'à 84 trajets AR/jour.
- **Liaisons autour de l'île de Tahiti** (et Moorea)

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### D. VOIRIES, RÉSEAUX, PRODUCTION D'ÉNERGIE

#### Réseau viaire

- Etude d'un **Schéma directeur des voiries publiques** : programmer les nouveaux aménagements routiers à réaliser : **route Sud (LOPT)**, **route des coteaux**, routes traversières, chemins d'accès aux périmètres agricoles, lotissements résidentiels ou équipements hydroélectriques, véloroutes, etc.) et les sections du réseau existant à dévier, élargir, réparer ou à paysager.
- Optimisation de l'usage de la « bande passante routière » disponible et diminution des pics de trafic :
  - coupler la politique volontariste de développement des TC menées par le Pays avec une gestion optimale des usages et des horaires, dans le cadre d'un **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** à l'échelle du Grand Papeete
  - incitation au covoiturage et des systèmes de bonus, adaptation des horaires scolaires et de bureau, politique de stationnement restrictive au centre de l'agglomération, encouragement à l'utilisation du vélo



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### Energie et réseau de transport

➤ A Tahiti, pour atteindre, voire dépasser à court terme **l'objectif de production de 50% d'électricité d'origine renouvelable**, le SAGE préconise de réaliser les projets déjà à l'étude :

- Développement **hydroélectrique** dans la vallée de Papeiha (côte Est)
- Mise en place du **SWAC** de l'hôpital du Taaone
- Poursuite du développement du **photovoltaïque intermittent**



➤ **Aménagements routiers** afin de désenclaver certaines vallées :

- pour les **besoins hydroélectriques**,
- et pour tout autres projets **de mise en valeur de la montagne et des vallées**

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### E. EQUIPEMENTS & SERVICES PUBLICS - enseignement secondaire et universitaire

➤ En réponse à un triple enjeu de rééquilibrage du Fenua, de développement de la formation professionnelle dans les archipels et de réduction de la congestion routière dans le Grand Papeete, le SAGE propose de délocaliser le lycée hôtelier de Tahiti dans les Îles-sous-le-Vent et le lycée agricole de Moorea aux Australes.

- Reconversion des bâtiments du lycée hôtelier pour accueillir un **nouveau lycée à Outumaoro**, permettant de désengorger le lycée Paul Gauguin et de décongestionner la circulation automobile dans l'entrée ouest de Papeete, aux heures d'entrée et de sortie.
- Si déménagement du lycée agricole de Opunohu, réaménagement d'une partie ou de l'ensemble du domaine agricole d'Opunohu en un campus d'entreprises de R&D digitales en remplacement du lycée agricole transféré à Tubuai



Renforcement du rôle et du rayonnement de l'UPF en Océanie : développement de cursus et « MOOC » en anglais et création de diplômes d'ingénierie marine en partenariat avec des écoles spécialisées (*telles que l'ENSTA Brest, l'Ecole centrale de Nantes, ou l'Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var*)

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### F. SERVICES PUBLICS ENVIRONNEMENTAUX

#### Ressource en eau

- **Elaboration de schémas directeurs d'approvisionnement en eau à une échelle intercommunale, voire à l'échelle de l'île de Tahiti**

*Gestion optimisée de la ressource en eau, étant précisé que l'approvisionnement en eau n'est pas la distribution en eau potable*

- Les **choix techniques** en termes de **gestion de la ressource**, définition des **sites de captage et forages** seront inscrits dans les schémas directeurs.
- Choix de la politique d'accompagnement des **acquisitions foncières de la voirie** et des **parcelles stratégiques**.

- Mobilisation de **moyens financiers spécifiques** pour la mise en œuvre et la réalisation des **accès dans les montagnes** grâce à des **routes publiques** qui seront aussi **support de développement et d'aménagement du territoire**.



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### Eaux pluviales

- Privilégier l'infiltration des eaux pluviales sur chaque parcelle, après récupération des eaux notamment sur les toitures.
- Imposer dans les PGA des règles de construction limitant les rejets d'eau pluviale .

### Assainissement

- 3 communes des IDV développent un **réseau d'assainissement collectif** public : Punaauia, Papeete et Haapiti (Moorea) . Projet en cours sur Pirae/Arue.
- **A Tahiti, il est vital de privilégier l'assainissement collectif pour les zones urbaines denses**

- **Le SAGE recommande la construction de STEP intercommunales** pour limiter les coûts d'investissement, regrouper les rejets dans les mêmes émissaires que ceux des eaux pluviales et de les conduire directement vers les passes ou de préférence à l'extérieur des lagons, en fonction des recommandations d'études de dilution et de dispersion.



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### Déchets

élément positif = syndicat mixte ouvert FENUA MA

- Le syndicat mixte montre l'exemple d'une **intercommunalité efficace** notamment pour la mise en place du tri et de sa communication.
- La durée de vie du **site de Paihoro** s'étendant jusqu'en 2025, le SAGE demande que le syndicat mixte FENUA MA **propose rapidement une stratégie et un plan d'action pour les 20 années à venir.**
- **L'aménagement de déchetteries** reste cependant encore un **enjeu fort**, à concrétiser en fonction de la **disponibilité en foncier.**
- Les **anciennes décharges** de l'archipel devront ainsi être **diagnostiquées et réhabilitées.**



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 2. HABITABILITE

### G. CULTURE, PATRIMOINE ET SPORT

- Favoriser le dialogue interculturel entre la Polynésie et le reste du monde : dans l'esprit du Centre culturel Kanak Jean-Marie Tjibaou
- Rénovation et agrandissement du Musée de Tahiti et des îles à Puna'auia
  - musée de référence du Pacifique sud
  - accueil de grandes manifestations culturelles telles que le FIFO
- Réhabilitation du mémorial Paul Gauguin à Papeari → haut lieu du tourisme culturel dans l'archipel.
- Equipements sportifs :
  - Réhabilitation des équipements sportifs vieillissants ou dégradés de Tahiti et Moorea
  - Construction de nouveaux gymnases, terrains de sports et plateaux multi-sports



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 3. VULNERABILITE

### A. EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS OU TECHNOLOGIQUES

#### Précautions contre les risques naturels

*mouvement de terrain, inondation,  
submersion marine, tsunamis*



- Pour réduire la vulnérabilité des constructions et des habitants face aux risques naturels, le SAGE préconise **d'appliquer le principe de précaution aux nouveaux aménagements et constructions ainsi qu'aux projets de réhabilitation**, en tenant compte des zonages PPRn.
- **Les zonages PPR sont améliorés (affinés);**
- **les communes mettent leur PGA en cohérence avec les règles prudentielles préconisées dans les 5 ans suivant la mise en application du SAGE.**
  - *Identification des espaces urbanisables non contraints par les risques naturels*
  - *Dans les zones urbanisées soumises à inondations, mettre en place une stratégie de préservation des équipements névralgiques*

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## 3. VULNERABILITE

### Précautions contre les risques technologiques

Préconisation :

- rechercher dès à présent un site plus approprié pour le **stockage du gaz à Tahiti**
- réévaluer l'opportunité de transférer les cuves dans un site moins peuplé, mais cependant accessible de préférence via un gazoduc enterré (*cf étude réalisée par TNAD sur la commune de Hitia'a*)



# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## SCHÉMA D'IMPLANTATION DES ÉQUIPEMENTS

| Intitulé  | MOA                    | <10 ans | <20 ans |
|---|------------------------|---------|---------|
| Travaux hydrauliques sur la plateforme aéroportuaire de Faa'a   | Pays                   | x       |         |
| Mise aux normes aéroport de Moorea  | Pays                   | x       |         |
| Réaménagement façade maritime et interface port   | Pays                   | x       |         |
| Fin des travaux du port de Papeete  | Pays                   | x       |         |
| Quai thonier Papeava  | Pays                   | x       |         |
| Dock flottant ou cale de radoub (Pôle polynésien de réparation navale)  | Pays                   | x       |         |
| Aménagement des infrastructures de débarquement croisiéristes   | Pays                   | x       |         |
| Aménagement marinas (Taravao, Vaiare)   | Pays                   | x       |         |
| Grands équipements touristiques, musée de Tahiti, mémorial Gauguin  | Pays                   | x       |         |
| Déploiement fibre optique terrestre   | Pays                   | x       |         |
| Espaces publics numériques (EPN) et bus équipé  | Pays                   | x       |         |
| Aménagement zone biomarine Faratea  | Pays                   | x       |         |
| Pôle numérique  | Pays                   | x       |         |
| 2 datacenters   | Pays                   | x       |         |
| Mise en oeuvre du SDTCDDT (Schéma des transports)   | Pays                   | x       |         |
| LOPT (route Papeete-Taravao) et route des coteaux   | Pays                   | x       |         |
| Agrandissement aérogare de Faa'a  | Concessionnaire / Pays |         | x       |
| Digue autour de la plateforme aéroportuaire de Faa'a  | Pays                   |         | x       |
| Évolution du mix EnR de l'archipel (micro-barrages, turbines hydroélectriques, centrales hybrides photovoltaïque) | Concessionnaire / Pays |         | x       |
| Enfouissement des réseaux électriques   | Concessionnaire / Pays |         | x       |
| Déplacement lycée Gauguin   | Pays                   |         | x       |
| Nouveau CET et unité de valorisation énergétique  | Interco/commune        |         | x       |
| Déplacement stockage gaz Tahiti   | Pays                   |         | x       |

# SCHEMA D'ARCHIPEL DES ÎLES DU VENT



## Zoom sur Tahiti & Moorea

Surface foncière brute nécessaire  
pour le logement d'ici à 2040 **540 Ha**



## TRAME VERTE ET BLEUE

**PRESERVER LES ESPECES ET LES FONCTIONNALITES DES ECOSYSTEMES  
FIXER LES PERIMETRES A SANTUARISER ET A PRESERVER**

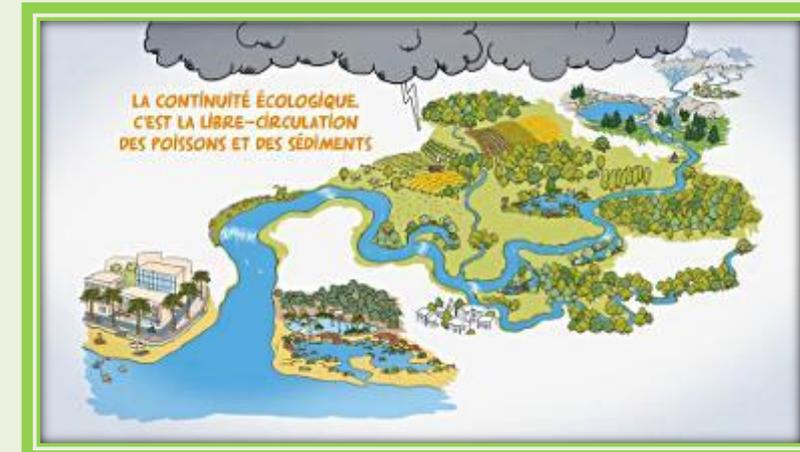
**TRAME VERTE : ESPACES NATURELS  
VEGETALISES**

Protection de la faune, de la flore, et des paysages naturels des montagnes des îles hautes et/ou des motus coralliens,

**TRAME BLEUE : TRAME AQUATIQUE**

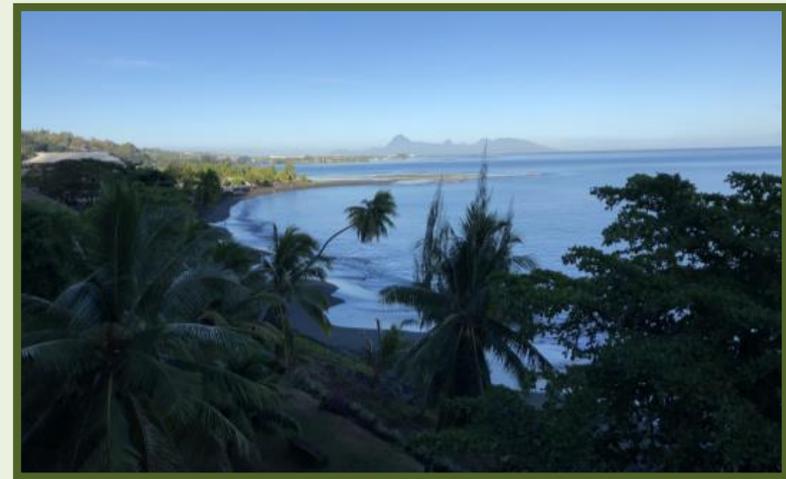
Préservation des milieux lagunaires et océaniques

Rivières, zones humides et littoraux = espaces verts et bleus, d'interface et d'échange, importants pour le maintien de la biodiversité des écosystèmes terrestres et marins.



## TRAME VERTE ET BLEUE - MONTAGNE

- Préservation de la **basse vallée de la Papenoo**
- Préservation du site du **lac Vaihiria**
- Préservation de la **pointe de Tepari**
- Préservation des « **réservoirs** » de faune et flore riches en biodiversité



## TRAME VERTE ET BLEUE - MONTAGNE

### Recommandation :

Sites inventoriés avec une priorité de conservation « prioritaire » par la DIREN : classement imposant une restriction forte ou totale d'accès et d'aménagement (*sauf projet d'utilité publique avérée et sous réserve de leur étude d'impact*).

→ monts Marau de Tahiti et des crêtes, plateaux et vallons adjacents, à Tahiti Nui.

Sites classés avec une priorité de conservation « haute » par la DIREN : aménagements légers à préciser dans les arrêtés de classement et dans les règlements des PGA.

→ Les monts Moaru et Mouaputa ainsi que les crêtes et vallons environnant (Moorea)

→ Les monts Aroai, Fare Rau Ape, Pinai et Atara ainsi que les vallons, plateaux et crêtes adjacentes (Tahiti Nui et Tahiti Iti)

→ Les vallées des rivières Fautaua, Fachoda, Maruapo, Papehue, Tiapa, Papenoo et Urufau, ainsi leurs bassins versants (Tahiti Nui)

# Le SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

## TRAME VERTE ET BLEUE - MONTAGNE



- Préservation des paysages et milieux naturels de la Presqu'île de Tahiti
- Le SAGE recommande, après étude de faisabilité, de classer en parc naturel territorial tout ou partie du territoire de Tairapu Est et Ouest et de le doter d'une structure de gestion intégrée et pérenne, à l'instar des parcs naturels régionaux.



## TRAME VERTE ET BLEUE – RIVIERES ET ZONES HUMIDES

### ➤ Préservation des rivières

Recommandation :

= revaloriser le rôle des rivières de Tahiti et Moorea comme trame verte et bleue

= cesser de soutenir une approche purement hydraulique, rivières ≠ caniveaux

Berges de rivière = **politique de reconquête intégrée** depuis leur source jusqu'au lagon :

- améliorer l'environnement
- créer des espaces paysagers publics conviviaux
- permettre le passage des promeneurs

Préconisation :

élaborer un **schéma directeur des carrières pour réduire les prélèvements de matériaux** de construction dans les rivières. Ne pas rectifier ou construire dans leur lit majeur, préserver ou replanter la végétation sur leurs berges et sur les pentes de leur bassin versant, afin de limiter l'érosion et la pollution terrigène des lagons.

### ➤ Protection des zones humides

Identifier dans les **PGA** des communes ces zones humides, et les protéger.



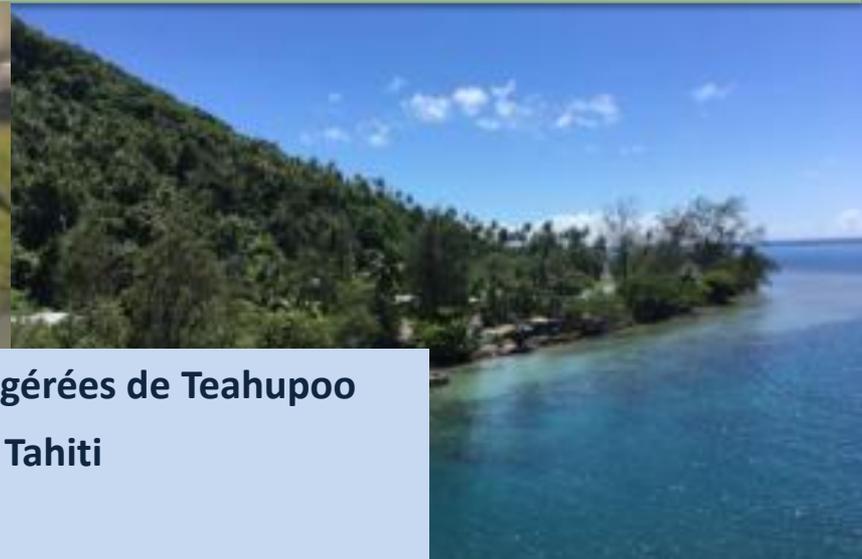
### ➤ Lutte contre l'érosion côtière et préservation des plages

Le SAGE demande **d'interdire la réalisation d'ouvrages de défense**, remblais et constructions à-même les rivages encore intègres de Tahiti et Moorea, sauf si ces éléments ont une utilité publique avérée et que les études d'impact prévoient des mesures de mitigation pour contrebalancer leurs incidences sur l'érosion côtière. La **construction de murets** de protection contre les vagues ne doit être **autorisée qu'en arrière du haut des plages**.

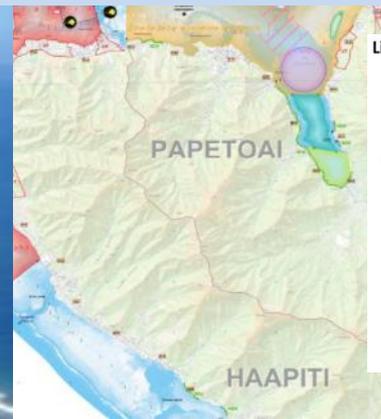
Le SAGE demande donc que **l'accès aux dernières plages publiques des deux îles soit préservé ou restauré** et que des espaces de jeux, de promenade, de stationnement des véhicules et vélos et de stockage des pirogues soient aménagés à proximité.

# Le SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

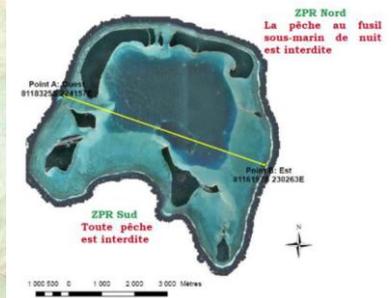
## TRAME VERTE ET BLEUE – LAGON - OCEAN



- Aire protégée de ressources naturelles gérées de Teahupoo
- Zones de pêche réglementées (ZPR) de Tahiti
- PGEM de Moorea
- Zones de pêche réglementées (ZPR) de Tetiaroa et gestion durable de son environnement
- Protection du territoire océanique par ATE 507 CM du 3 avril 2018 portant classement de la Zone économique exclusive (ZEE) de la Polynésie française en « air marine gérée » (AMG)



Ligne de partage des 2 ZPR de Tetiaroa



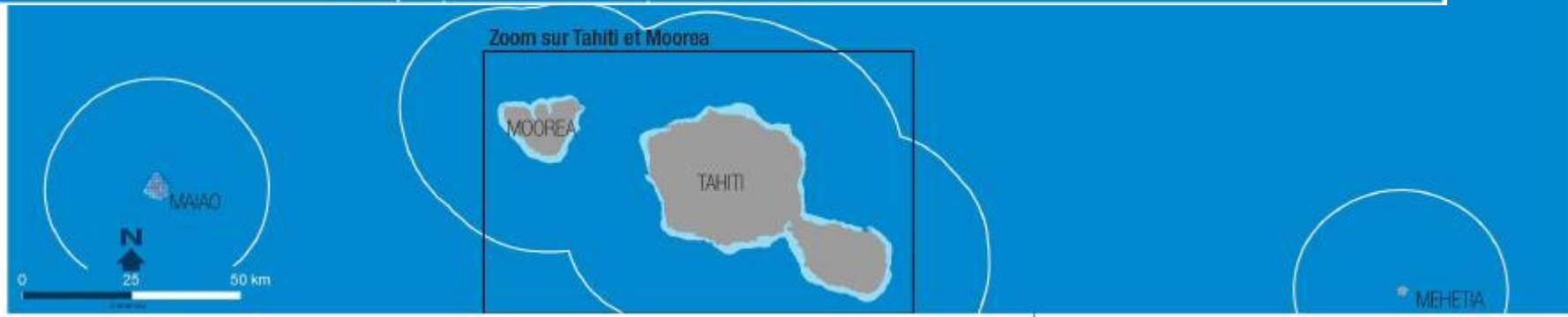
### Protection du territoire océanique par ATE 507 CM du 3 avril 2018 portant classement de la Zone économique exclusive (ZEE) de la Polynésie française en « air marine gérée » (AMG)

- **Préserver, maintenir en bon état de conservation** et si nécessaire restaurer le patrimoine naturel marin, exploité ou non, ainsi que les fonctionnalités multiples et spécifiques des écosystèmes naturels, notamment les frayères, nourriceries, zone de reproduction, couloirs de migration en mer... ;
- **Valoriser et développer les activités de pêche** visant une exploitation durable des ressources halieutiques, dans le respect des écosystèmes marins ;
- **Développer les activités marines durables** basées sur une **exploitation raisonnée des ressources vivantes, minérales ou énergétiques** de la mer, ainsi que les usages de loisir et les usages traditionnels de la mer porteurs de l'identité polynésienne ; trouver une cohabitation harmonieuse entre tous ces usages et rester ouvert à de nouveaux usages ;
- **Améliorer la connaissance par la recherche, les sciences participatives ou les systèmes de savoirs traditionnels**, faire connaître, sensibiliser, vulgariser pour contribuer à la préservation des paysages marins et sous-marins, des pratiques et savoir-faire traditionnels liés à la mer, des valeurs et biens culturels associés à la mer ;
- **Assurer une gestion coordonnée et partenariale** avec les instances de gestion des espaces naturels protégés inclus ou contigus à cet espace ainsi protégé ;
- **Développer une coopération politique et technique** avec les pays voisins pour une protection commune de l'espace maritime et de ses ressources naturelles ainsi qu'un développement durable des activités maritimes, notamment dans la région Pacifique ;
- **Contribuer au rayonnement de la Polynésie française dans le Pacifique**, dans l'ensemble territorial français, européen et à l'international.

# TRAME VERTE ET BLEUE DES ILES DU VENT



l'archipel

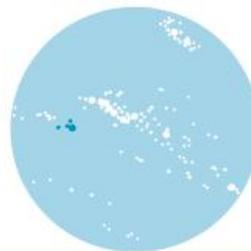


MEHETA

# PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RECOMMANDÉS

SIMULATIONS EN 2D (SCHÉMA DE PRINCIPE) ET 3D («BLOC-DIAGRAMME») D'UNE SITUATION TYPIQUE

## ÎLES DU VENT NI'AMATA'I



### Clés de lecture du schéma et du bloc-diagramme

Le schéma figurant en bas de page décrit en deux dimensions le territoire dont le site de l'archipel peut être envisagé en application des orientations préconisées par le PADD du SAGE et le schéma d'aménagement.

Le site proposé est l'île, bien qu'il existe un gué qui permet de traverser les récifs de l'archipel. L'objectif du schéma en 2D n'est pas de dessiner un projet « clé » mais une proposition d'aménagement et de développement « réaliste » synthétisant le plus grand nombre de possibilités qu'un PMA ou un PMAE doit prendre en compte : bathymétrie, topographie, aspects naturels ou culturels, besoins hydrographiques, risques actuels, réseaux existants, sites et équipements existants, vocations socio-économiques de l'archipel, etc. Il mentionne notamment les points de vue de ces « contraintes objectives » pour aménager le territoire des îles de l'archipel de manière aussi satisfaisante que possible.

Le bloc-diagramme figurant au-dessus reprend tous les éléments du schéma, avec les mêmes couleurs et symboles, et les représente selon une perspective tridimensionnelle. Il est donc orienté tout d'abord à l'ouest plus compréhensible le schéma grâce à la 3D et aux annotations explicatives.

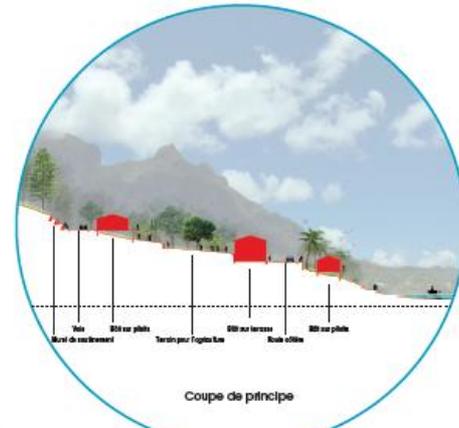
La SAGE recommande de maintenir le rôle des rivières de Tahiti et Moorea comme terme vert de l'île et de continuer de soutenir une approche purement hydrologique, réduisant de fait certains d'entre eux à de simples canaux. La mise et les berges de rivière doivent faire l'objet d'une politique de réconciliation à des fins publiques, paysagères, aménagementnelles, permettant le passage des usagers sur leurs berges, avec une gestion intégrée depuis l'amont jusqu'au lit aval ou l'océan.

Pour réduire la vulnérabilité face à des phénomènes d'invasion côtière et de subsidence marine, les clés d'écodéveloppement et de gestion de l'eau, le SAGE préconise le principe de préservation des rochers existants et construction d'une digue de protection. L'objectif est d'être le dernier dans tout projet d'aménagement (dans un cas où il n'y a pas de solution de contournement), le cas échéant l'aménagement des berges et des réseaux, de réduire le coût des dommages évitables et de faciliter le retour à une situation normale.

Le SAGE préconise de réaliser les projets déjà à l'étude :

- Développement hydroélectrique dans certains vallées
- Mise en place du SIVIC de l'île de Tahiti
- Financement du développement du photovoltaïque intermittent.

La SAGE recommande de réaliser des STEP inter-communales pour limiter les coûts d'investissement et assurer l'écoulement des effluents vers les zones ou de pollution à l'extérieur des îles, en fonction des recommandations d'études de situation et de dispersion.



### 1 Urbanisation sur le coteau et le littoral

L'archipel dispose de très nombreux atouts pour développer le tourisme rural ou « vert » en complément du tourisme balnéaire qui existe à actuellement. Dans un objectif de diversification et de renforcement, la SAGE entend favoriser l'essor de cette activité opportuniste et un revenu complémentaire de nombreux habitants polynésiens.

D'une manière générale, il conviendrait de tenir compte de stopper la réalisation d'ouvrages de défense, remettre et construire à nouveau les digues antérieures de Tahiti et Moorea, ainsi et ces éléments ont une utilité publique car ils que les études d'impact prévoient des mesures de mitigation adaptées à leurs conséquences.

La planification des îles de Ni'amata'i est un point sur lequel les PSA doivent mettre, puisque seuls quelques sites publics urbains subsistent encore à Moorea et Tahiti, alors que la demande sociale pour l'accès aux berges est toujours aussi forte.



### 2 Agriculture sur les vallées

Ex: bananes, citrouille à pain



### 3 Agriculture sur la plaine côtière

Ex: courgettes, tomates, pastèques

# LE SCHEMA D'ARCHIPEL DES ILES DU VENT

# MAURUURU MAUBUUU

